



Vers un idéal pour la famille
Politique familiale de la Ville de Gatineau





But de la politique

La politique familiale a pour but d'exposer clairement ce qui définit la famille, les rôles de la Ville, les valeurs, les principes directeurs, les orientations et les axes d'intervention municipale à l'intérieur d'une ville pensée pour la famille. Cette politique découle de la volonté de la Ville de Gatineau de partager avec ses partenaires une vision commune, que chacun réalisera conformément à sa mission et à son milieu.

La politique familiale a pour fonction d'établir un cadre commun d'action et de prise de décisions favorables aux familles. Elle vise à soutenir les familles en leur offrant des services équitables et accessibles pour améliorer leur qualité de vie.

Le processus d'élaboration de la politique a mobilisé plusieurs partenaires, la population, les membres du conseil et le personnel municipal pendant plus de deux ans. Les besoins et les points de vue exprimés par les participantes et les participants ont été entendus et considérés. C'est sur ces assises qu'est fondé le contenu de la politique.



La famille

La présente politique s'appuie sur une définition de la famille au sens large, soit :

Toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long de la vie¹.

Cette définition inclut également les personnes vivant seules, qui peuvent avoir des liens familiaux sans nécessairement vivre sous le même toit.

¹ Inspiré de l'Institut Vanier de la famille, www.ivfamille.ca/about/about_fr.html, 7 octobre 2004.



Message du maire

Consciente de son passé et tournée vers l'avenir... ces mots tirés de la vision de la Ville de Gatineau prennent tout leur sens quand il s'agit de la famille. Gatineau est encore jeune, mais les familles qui l'habitent plongent leurs racines dans un vécu régional ancien, où la survie dépendait tout autant du tricot serré des liens familiaux et communautaires que de la force du labeur. Modernes, les familles gatinoises puisent aujourd'hui leur sève dans un monde en mouvement qui les invite à épeler le mot *famille* de façons multiples. Traditionnelle, nucléaire, élargie, recomposée ou tout simplement étendue aux quatre coins du territoire, la famille reste au cœur de nos souvenirs les plus chers... et de notre idéal pour l'avenir.

Depuis sa création, la Ville de Gatineau travaille de façon assidue afin de fournir aux familles un cadre de vie de qualité. C'est ainsi que le conseil municipal a chargé le Module de la culture et des loisirs de réaliser une politique familiale pour guider ses actions et orienter ses projets. Mais rien de tout cela ne s'est fait en vase clos : un vaste exercice de consultation a permis de prendre le pouls de la population sur cette question. Nous avons pris les moyens de faire en sorte que les orientations de la politique familiale reflètent expressément les besoins de toutes nos familles et tendent vers un idéal pour tous.

La politique familiale vise ainsi à améliorer la qualité de vie de tous. En reconnaissant officiellement la place de la famille, la Ville de Gatineau est habitée par un souci d'équité, de respect et de solidarité. Notre modèle de gouvernance est fondé sur l'engagement de la population, le dynamisme communautaire et le partenariat. Notre politique familiale s'appuie sur ces mêmes valeurs citoyennes. Avant tout, ce sont elles qui contribueront à faire de notre idéal une réalité dans le quotidien des familles.

C'est donc avec enthousiasme et fierté que je vous invite à lire la nouvelle politique familiale de la Ville de Gatineau. Je remercie chaleureusement Mme Denise Laferrrière, présidente du Comité de la famille, qui n'a ménagé aucun effort pour que ce projet se concrétise. Tous mes remerciements aussi au Module de la culture et des loisirs qui a procédé aux consultations et guidé l'élaboration de cette politique. Je remercie aussi d'avance tous ceux et celles qui collaboreront avec nous à la mise en œuvre de cette politique si importante pour le bien-être commun des Gatinoises et des Gatinois. Devant des défis tels que *Du temps pour les familles* et *Une ville adaptée aux changements démographiques*, nous aurons besoin de la collaboration de tous. C'est ainsi que nous créerons un véritable esprit de famille à Gatineau.

Le maire,



Yves Ducharme

Mot de la présidente du Comité de la famille

« Vous faites partie de la famille ! » Parmi les expressions qui colorent le langage populaire, en voilà une qui fait toujours plaisir à entendre. Présentant une vision élargie de la notion de famille, cette phrase évoque un réseau de personnes unies par des liens sociaux ou affectifs privilégiés.

La vie à Gatineau recèle son lot de richesses pour la famille : qualité de l'environnement, multiples services, etc. Mais si agréable qu'elle soit, la vie des familles gatinoises peut encore s'améliorer de bien des façons : s'adapter davantage aux attentes d'une population vieillissante, varier les activités, mieux répondre aux besoins des démunis et accroître la solidarité entre les générations et les différents groupes sociaux.

Une chose est claire : en se donnant une politique familiale, la Ville de Gatineau veut contribuer au mieux-être de la famille, et elle tient compte des diverses réalités modernes : celles des parents et des jeunes enfants, bien sûr, mais aussi des personnes âgées, seules ou en couple, en bonne santé ou en perte d'autonomie, des adolescents et des jeunes adultes.

Cette politique familiale est le fruit d'une vaste consultation et reflète l'esprit de la réflexion menée dans ce cadre par des citoyennes et des citoyens, des acteurs municipaux ainsi que des intervenantes et intervenants du milieu. Je tiens à remercier particulièrement M. Paul Morin, vice-président du Comité de la famille, qui a joué un rôle clé dans la réalisation de ce projet. Je remercie également tous nos partenaires qui ont fait entendre leur voix et manifesté leur engagement à agir de concert avec nous pour faire de Gatineau une ville où, plus que jamais, il fait bon vivre en famille.

Avec l'aide de la population, nous sommes persuadés que cette politique aura des effets concrets sur le quotidien des familles de la région. Les mains sont tendues, à nous tous de les saisir pour former un réseau social qui soutient la famille autant que les individus qui la composent. Après tout, nous faisons tous partie de la famille!

La présidente du Comité de la famille,



Denise Laferrière



Avant-propos

Au Québec, chacun comprend qu'œuvrer pour un idéal pour la famille, c'est en même temps consolider les réseaux de solidarité sociale et tendre ainsi vers un idéal pour tous. Aussi, de nombreux acteurs s'affairent à améliorer les conditions de vie des familles. Administrations provinciale et fédérale, municipalités, entreprises, syndicats, organismes, établissements, élus. Tous sont appelés à divers degrés à reconnaître l'importance des familles et à leur offrir du soutien.

L'adoption et la diffusion d'une politique familiale municipale constituent une étape de plus vers l'atteinte de tels objectifs d'amélioration de la qualité de vie. La nouvelle Ville de Gatineau a abordé cette question selon une approche combinant rigueur et imagination. La politique familiale devait s'élaborer sous le sceau de la planification stratégique et de l'innovation. On souhaitait également qu'elle s'inscrive dans un cadre de développement durable pour les générations présentes et futures. Après tout, en améliorant la vie des familles d'aujourd'hui, c'est aussi l'avenir des familles de demain qu'on prépare.

Une approche concertée

Dans le contexte de la fusion qui a créé la nouvelle Ville de Gatineau, en 2002, le conseil municipal s'est doté d'un cadre général de fonctionnement visant à bâtir une communauté solidaire, prospère et diversifiée. Le Plan stratégique 2003-2007, adopté le 18 septembre 2003, est venu préciser cette volonté en dégagant une vision commune de la communauté gatinoise et quatre directions favorables à l'épanouissement des citoyennes et des citoyens.

Par la suite, en décembre 2003, le conseil municipal a adopté la *politique culturelle* dont les grands principes ont été pris en compte dans la présente politique. D'autres politiques et stratégies sont aussi en processus d'adoption et de consultation tels le *plan d'urbanisme*, qui encadre l'aménagement du territoire de la nouvelle Ville de Gatineau, la *stratégie d'habitation municipale*, la *politique des loisirs, du sport et de la vie communautaire* et bien d'autres encore. Les stratégies et politiques municipales convergent toutes vers un même but : le bien-être et la qualité de vie de la population. C'est dans ce même esprit que, dès avril 2003, le conseil municipal a décidé de se munir d'une politique familiale.

Démarche de consultation

L'équipe responsable de l'élaboration de la politique familiale a jugé bon, dès le départ, d'impliquer les employés municipaux des divers services et plusieurs partenaires qui œuvrent auprès des familles afin de bénéficier de l'expertise et du point de vue de chacun de ces acteurs. Nombreux sont celles et ceux qui ont ainsi mis la main à la pâte et contribué à l'ensemble de la démarche.

Il importait de cerner les besoins des familles, et il fallait, pour ce faire, leur donner la parole ainsi qu'aux intervenants. La Ville de Gatineau a alors organisé des groupes de discussion, dans le cadre desquels elle invitait les participants et participantes à « imaginer une ville idéale ». Sous le thème « Imaginons Gatineau », plus de 600 personnes ont pu ainsi s'exprimer : des jeunes âgés de 12 à 17 ans, des familles et des personnes âgées de 50 ans et plus. Par la suite, un forum a permis aux intervenants qui œuvrent auprès des familles ainsi qu'à la population de s'exprimer sur les orientations proposées à la suite de la consultation. L'ensemble du processus de consultation qui a conduit à l'élaboration de la politique familiale de Gatineau s'est ainsi nourri des forces vives de la communauté.

Directions du Plan stratégique

Vers une harmonisation entre les milieux naturels et bâtis

Faire évoluer Gatineau vers un modèle de ville où le milieu de vie s'appuie sur l'intégration harmonieuse de notre patrimoine naturel exceptionnel à un milieu bâti de qualité.

Vers un développement économique, culturel, social et communautaire intégré

Faire évoluer Gatineau afin qu'elle devienne un exemple en matière de développement en favorisant la mise en valeur intégrée de son potentiel économique, culturel, social et communautaire.

Vers une mosaïque de villages urbains

Faire évoluer Gatineau vers une collectivité exemplaire composée de villages urbains s'articulant autour de réseaux sociaux florissants, structurés le long d'un système de transport adapté aux besoins des utilisateurs et reliés par de multiples canaux de communication.

Vers une gouvernance participative et une gestion efficiente

Faire évoluer Gatineau vers une ville qui associe ses citoyens et partenaires le plus étroitement possible à la mise en valeur de ses ressources et à la gestion de la cité. S'orienter vers une organisation municipale performante axée sur l'excellence.

Table des matières

But de la politique	i
Message du maire	iii
Mot de la présidente du Comité de la famille	iv
Avant-propos	v
1. LA FAMILLE GATINOISE	1
Définition	4
L'heure des défis...	5
Du temps pour les familles	6
Une ville adaptée aux changements démographiques	8
2. L'ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE	10
Des rôles pour définir un cadre d'action	11
Un rôle de collaboratrice	11
Un rôle d'initiatrice	11
Un rôle d'ambassadrice	11
Des valeurs pour nourrir la réflexion	11
Le respect des familles	11
La solidarité	11
L'équité	11
Des principes directeurs pour guider l'action	12
La reconnaissance des réalités des familles	12
Les familles actrices de leur milieu	12
La concertation	12
L'accessibilité	12
3. LES GRANDES ORIENTATIONS	13
Développer des communautés solidaires et durables	15
Réduire les inégalités pour tendre vers une communauté participative et équitable	16
4. LES AXES D'INTERVENTION MUNICIPALE	18
La sécurité	19
L'habitation	20
L'environnement et la santé	21
Les loisirs, le sport et la culture	22
Le transport	23
Mise en œuvre	26
Conclusion	26
Remerciements	27

1

Définir la famille au 21^e siècle représente tout un défi lorsqu'on considère la diversité des modèles familiaux. Reconnaissant que la famille est marquée par le changement et l'évolution et qu'il faut tenir compte de plusieurs composantes pour englober l'ensemble des réalités familiales, la Ville de Gatineau et ses partenaires définissent la famille en lui conférant un sens étendu, fidèle aux réalités des familles d'aujourd'hui.

La famille gatinoise



« Définir la famille en lui conférant un sens »

étendu »







Définition

Aux fins de la politique proposée, la famille se définit comme :

Toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, par la naissance, par l'adoption, par la recomposition familiale ou par le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité familiale de diverses fonctions tout au long de la vie².

Cette définition inclut également les personnes vivant seules, qui peuvent avoir des liens familiaux sans nécessairement vivre sous le même toit.

Selon les moments de la vie, la famille remplit diverses fonctions

- Transmission de la vie : continuité des générations et renouvellement de la population;
- Transmission des valeurs;
- Transmission des connaissances et de la culture;
- Milieu de vie des générations;
- Satisfaction des besoins affectifs, sociaux, physiques, économiques, intellectuels, spirituels, etc.;
- Soutien réciproque de ses membres.

Dans la vie quotidienne, le temps des familles se divise en plusieurs plages³

- *Le temps des relations familiales et intergénérationnelles;*
- *Le temps du travail rémunéré* occupé par les fonctions exercées dans le cadre d'un emploi;
- *Le temps des tâches familiales et domestiques* nécessaires au bon fonctionnement de la famille;
- *Le temps de l'éducation scolaire* consacré aux relations entre la famille et l'école;
- *Le temps des loisirs et de la culture* pour l'épanouissement des membres de la famille;
- *Le temps de la sociabilité* réservé aux relations d'amitié;
- *Le temps personnel* servant à dormir, à prendre soin de soi;
- *Le temps civique*, celui de l'engagement social.

En 2001, à Gatineau, Statistique Canada dénombrait 64 315 familles⁴

² Inspiré de l'Institut Vanier de la famille, www.ivfamille.ca/about/about_fr.html, 7 octobre 2004.

³ Carrefour action municipale et famille. Forum en région du gouvernement du Québec, mai 2003. Ville de Québec. *Projet de politique familiale municipale, cadre de référence*, octobre 2004.

⁴ Statistique Canada définit la famille comme suit : couple (marié ou en union libre) avec ou sans enfants, parent seul avec un enfant ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, couple de même sexe avec ou sans enfant. Il est à noter que même si cette définition ne correspond pas à la définition de la famille gatinoise, ces données donnent un aperçu du nombre de familles qui vivait à Gatineau en 2001.

Vivre en famille...

*« J'aimerais passer plus de temps avec ma famille, qu'on puisse jouer tous ensemble. »
(Groupe jeunesse)*

*« Je voudrais mieux concilier ma famille avec mon travail, avoir des horaires flexibles et une certaine souplesse de mon employeur. »
(Groupe famille)*

*« Ce que j'aime le plus? Être avec ma famille! »
(Groupe 50 ans et plus)*

L'heure des défis...

Cerner les défis, c'est observer les tendances, les préoccupations qui seront au cœur de la réalité des familles au cours des années à venir. La Ville devra voir venir les défis, s'y adapter et en tenir compte dans l'offre de services. Parmi les multiples défis associés à l'avenir des familles gatinoises, nous en avons retenu deux qui nous ont semblés les plus pertinents pour les champs d'action de la Ville de Gatineau.



Premier défi

Du temps pour les familles

La gestion du temps a une incidence majeure sur la qualité de vie des familles. Équilibrer le temps consacré au travail, à la famille et aux loisirs pour le bien-être des parents et des enfants représente un défi constant.

Comment concilier tous ces temps? « En courant », seraient tentées de répondre bien des familles! La gestion temporelle des activités et l'organisation des déplacements posent en effet de nombreux défis. Les lieux de travail, de loisirs, d'apprentissage et de garde sont souvent dispersés aux quatre coins du territoire, et mères, pères et enfants se voient contraints de courir d'un lieu à l'autre, d'un temps à l'autre de leur vie bien remplie et trop souvent réglée comme du papier à musique.

Pour les travailleurs et travailleuses, les étudiants et les étudiantes, concilier travail et famille impose souvent de vivre avec plusieurs contraintes. Le moindre imprévu prend des allures catastrophiques et occasionne des ajustements, oblige à s'adapter aux situations ainsi qu'à bien gérer ses priorités afin de rétablir l'équilibre. À cet égard, la collaboration des employeurs est de plus en plus considérée comme un ingrédient indispensable. Cette collaboration joue en effet un rôle clé pour les employés quand il s'agit de concilier les responsabilités et les activités familiales, professionnelles et sociales.

Afin que les familles puissent consacrer plus de temps de qualité à leurs proches, la Ville entend faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles en adaptant et planifiant l'offre de services de manière à tenir compte des contraintes de temps des familles. La Ville élaborera en outre des mesures favorisant la conciliation famille et travail pour ses employés et, par le fait même, deviendra un employeur modèle auprès des organismes, des établissements et du secteur privé.



En 2004, la ville de Gatineau comptait une population totale de 239 000 personnes, ce qui la place au quatrième rang des villes les plus importantes de la province, après Montréal, Québec et Laval.



Deuxième défi **2** Une ville adaptée aux changements démographiques

Faire de Gatineau une ville mieux adaptée aux changements démographiques exige de comprendre que ces changements résultent de deux phénomènes importants – l'*accroissement* et le *vieillissement de la population*.

La population de Gatineau croît à un rythme plus grand que celui de l'ensemble du Québec. La ville de Gatineau a connu une hausse de 4,2 % au cours des dernières années, comparativement à la population québécoise qui n'a augmenté que de 1,4 %. Elle devrait continuer de croître jusqu'en 2026, atteignant alors 274 000 habitants pour ensuite demeurer stable jusqu'en 2041⁵.

Cette croissance démographique que connaît Gatineau est entre autres due aux migrations interrégionales et interprovinciales, de même qu'à l'immigration. Parmi les villes québécoises qui affichent la plus forte proportion d'immigrants au sein de sa population, Gatineau se classe deuxième, tout de suite après Montréal⁶. Nous constatons également que la proportion de résidentes et de résidents qui proviennent d'autres régions du Québec est considérable. Les perspectives d'emploi offertes par l'administration fédérale et provinciale et la proximité de la nature font de Gatineau une région fort attrayante.

Même si la ville de Gatineau a un profil de population plutôt jeune⁷ comparé au profil du Québec, elle est aussi confrontée au phénomène du vieillissement de sa population. L'Institut de la statistique du Québec prévoit qu'entre 2004 et 2014, à Gatineau, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus augmentera de 50 %. Cette augmentation de la population aura un impact direct sur les services et le soutien qu'il faudra accorder à cette population vieillissante.

La Ville entend suivre de près l'évolution des besoins de sa population. Elle prêtera une attention particulière aux besoins des nouveaux arrivants ainsi que de la population vieillissante. Elle devra aussi compter sur la capacité de mobilisation des organismes et de la population pour trouver des réponses novatrices aux nouveaux besoins en émergence.

⁵ Institut de la statistique, 2003.

⁶ Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. *Recensement 2001; les résidents de l'Outaouais, profil démographique, social et économique*, 2003.

⁷ À Gatineau, 66,6 % de la population est âgée de moins de 45 ans, comparativement à 60,9 % pour la population québécoise. L'âge moyen de la population gatinoise est de 36 ans et de 39 ans pour l'ensemble de la province. Statistique Canada, 2001.



« Tendre vers

« un idéal pour la famille »



L'énoncé de la politique

Tendre vers cet idéal implique que l'on se donne les moyens de l'atteindre. Pour la Ville de Gatineau, il s'agit d'un exercice conscient qui consiste à mesurer la hauteur des ambitions collectives. Aussi, quand nous soutenons que la famille se trouve au cœur de cet idéal, il ne s'agit pas de vains mots. Notre idéal est celui de notre population, nos ambitions sont dictées par une volonté d'assurer le mieux-être de celle-ci, et nos rôles sont définis par les besoins constatés, exprimés et entrevus pour l'avenir. Notre politique trace le chemin qui mènera de la parole aux actes.

L'énoncé de politique se structure en trois parties : d'abord, les rôles que la Ville entend jouer à l'égard des familles, puis les valeurs qui nourriront la réflexion et, enfin, les principes directeurs qui guideront l'action.

A. Des rôles pour définir un cadre d'action

Quand la comédienne Isabelle Hupert a déclaré « On ne travaille pas un rôle, on est travaillé par lui⁸ », elle ne se doutait peut-être pas que sa phrase pourrait aussi bien convenir à la vie municipale. Pour la Ville de Gatineau, être travaillée par un rôle, cela signifie être influencée, guidée, orientée par ce rôle dans tous les aspects de la vie municipale. Ainsi, la Ville entend jouer trois rôles principaux au profit des familles, afin d'encourager et de soutenir l'action pour le mieux-être de celles-ci :

Un rôle de collaboratrice en participant activement à des projets proposés et dirigés par d'autres partenaires à l'intention des familles et en soutenant les initiatives communautaires.

Un rôle d'initiatrice en mettant sur pied des projets et des initiatives pour les familles dans les limites de ses champs d'expertise, au besoin en concertation avec la population et en assumant une fonction de chef de file.

Un rôle d'ambassadrice en représentant les intérêts et les besoins des familles auprès des divers ordres de gouvernement, des entreprises privées, des organismes du milieu et ce, dans le respect des champs de compétences de chacun.

B. Des valeurs pour nourrir la réflexion

Une valeur, c'est ce qu'une personne, un groupe, une communauté ou une société jugent bon et vrai. Les valeurs servent de cadre de référence et guident la prise de décision et l'action⁹. En ce domaine, bien sûr, il est difficile d'être exhaustif. Aussi, pour favoriser le bien-être des familles, nous avons retenu trois valeurs essentielles :

Le respect des familles reconnaître leurs forces et accepter leurs limites.

La solidarité promouvoir l'entraide entre les personnes, les familles et les communautés dans un environnement empreint de sécurité.

L'équité assurer le respect de la justice ainsi que du droit de tous et toutes à la dignité.

⁸ Isabelle Hupert. *Studio Magazine*, septembre 2002.

⁹ Réseau québécois de Villes et Villages en santé. *Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet*, 2004.

C. Des principes directeurs pour guider l'action

Un principe, c'est ce qui guide de manière générale notre conduite pour agir en cohérence avec les valeurs auxquelles nous tenons¹⁰. Pour guider la mise en place de sa politique familiale et concrétiser les valeurs dont elle est solidaire, la Ville s'est dotée de quatre grands principes directeurs. Reconnaître, agir, se concerter, rendre accessible, tels seront dorénavant les principes qui guideront la mise en œuvre de sa politique familiale.

La reconnaissance des réalités des familles

La famille vit différentes réalités selon sa composition, son cycle de vie et sa vulnérabilité. Quand on s'arrête à la composition des familles, par exemple, on constate que la vie moderne a entraîné une multiplication des modèles familiaux : familles au sens traditionnel, familles monoparentales ou recomposées, conjoints de même sexe, familles adoptives, etc. Même le rôle et la présence des grands-parents et des arrière-grands-parents se trouvent modifiés au sein de ces familles à composition variable.

La notion de cycle de vie de la famille, quant à elle, renvoie à l'évolution des besoins dans le temps. La vie d'une famille comportant des enfants d'âge préscolaire se compare difficilement à celle dont les membres sont des adolescents et adolescentes ou de jeunes adultes prêts à quitter le foyer familial ou à le réintégrer après une absence.

Certaines situations entraînent des besoins différents et peuvent rendre la famille vulnérable, la fragiliser. Tantôt, il s'agira d'apporter des soins à une personne malade ou en perte d'autonomie, tantôt de répondre aux besoins d'un enfant handicapé. Et que dire d'une famille récemment arrivée au pays ou d'une autre vivant avec un faible revenu?

La reconnaissance de la réalité des familles est indispensable si on veut favoriser l'épanouissement de l'ensemble des familles et leur offrir des services qui répondent mieux à leurs besoins. La Ville doit reconnaître et considérer à juste titre leurs différentes réalités quand elle offre des services à la population.

Les familles actrices de leur milieu

La Ville de Gatineau reconnaît que les familles sont des actrices compétentes dans leur milieu. Elle souhaite que les familles participent activement au développement et au dynamisme de leur communauté afin qu'elles s'approprient leur milieu de vie. Les services municipaux et les organismes du milieu ne peuvent se substituer aux familles. Ils contribueront à les soutenir et les encourager.

La concertation

Plus on multipliera les efforts de concertation, meilleurs seront les services mis à la disposition des familles. Une offre de services de qualité aux familles doit résulter de la concertation entre les services municipaux, les organismes du milieu, les établissements et le secteur privé. Chaque acteur est en mesure d'influencer la qualité de vie des familles. Leur mieux-être et leur épanouissement ne s'arrêtent pas aux champs de compétence de la Ville; ils doivent être l'affaire de tous.

L'accessibilité

L'accessibilité se mesure à partir d'indicateurs tels que le coût, les horaires, les déplacements, la proximité des services, l'information ou encore l'absence de barrières physiques et sociales. Fondée sur des valeurs de respect, de solidarité et d'équité, l'accessibilité est l'un des principes directeurs qui auront des répercussions les plus significatives dans le quotidien des familles. La Ville et les organismes doivent donc travailler de concert pour donner aux familles le meilleur accès possible aux activités et services offerts par le milieu.

¹⁰ Réseau québécois de Villes et Villages en santé. *Vers des communautés durables et en santé : grille d'analyse de projet*, 2004.



« Tendre vers une communauté solidaire,

3

À la suite de la réflexion qui a précédé l'élaboration de la politique familiale, nous avons dégagé deux grandes orientations. Elles guideront chacun des axes d'intervention qui, à leur tour, préciseront les objectifs qui seront formulés et concrétisés dans le plan d'action.

Développer des communautés solidaires et durables ainsi que réduire les inégalités pour tendre vers une communauté participative et équitable sont les deux orientations retenues.

Les grandes orientations

équitable... »



1

Développer des communautés solidaires et durables

Une communauté se définit par le réseau de relations sociales qui se tisse, entre les familles, les générations et les membres du voisinage. Sans ce réseau, sans la solidarité qu'il permet de créer, la communauté elle-même ne saurait exister¹¹. La force d'une communauté se mesure au dynamisme des familles et des organismes du milieu qui créent et maintiennent un tel réseau.



Ce que la Ville veut faire

Favoriser la création d'un environnement urbain à l'échelle humaine, sûr, agréable et convivial, afin que se développe un sentiment d'appartenance au sein de la communauté.

De quelle façon

Aménager des places publiques de proximité pour favoriser des rencontres entre les familles.

Maintenir et développer des services de proximité (établissements d'enseignement, lieux de culte, équipements sociocommunautaires, services commerciaux, transport en commun, services de santé) dans les villages urbains.

Animer les milieux de vie en soutenant les initiatives qui renforcent l'appartenance à la communauté.

Favoriser les rapports d'entraide et le réseautage entre citoyennes et citoyens de tous âges et de toutes origines.

Maximiser les occasions pour les familles de s'engager dans leur milieu et de participer à la vie de quartier.

Encourager l'engagement des familles en développant les pratiques de participation et de consultation adaptées à celles-ci.

Soutenir les initiatives du milieu qui contribuent à créer des familles solidaires.

Vivre dans une communauté solidaire, c'est...

*« Être entouré de mes amis et vivre dans la bonne entente entre les gens. »
(Groupe jeunesse)*

*« Connaître les gens de mon quartier, organiser des activités et s'entraider entre voisins; avoir des lieux de rencontre, des places publiques pour favoriser des rencontres entre les générations. »
(Groupe famille)*

*« Pouvoir s'engager dans notre communauté en ayant davantage l'occasion de transmettre nos connaissances et notre expertise aux plus jeunes. »
(Groupe 50 ans et plus)*

¹¹ Trevor Hancock. *Des gens en santé dans des communautés en santé dans un monde en santé : un défi pour la santé publique au 21^e siècle*. Document préparé pour les Journées annuelles de santé publique, 1999, 40 p.

*Les gens consultés nous ont dit
que l'important, c'est...*

*« De miser sur le respect des différences,
quels que soient les lieux d'origine des gens. »
(Groupe jeunesse)*

*« Que mon enfant handicapé puisse
intégrer les activités courantes. »
(Groupe famille)*

*« De reconnaître l'engagement des personnes
retraitées afin qu'elles puissent demeurer actives
en transmettant leurs connaissances et leur
expertise aux générations plus jeunes. »
(Groupe 50 ans et plus)*

2 Réduire les inégalités pour tendre vers une communauté participative et équitable

Une communauté équitable, c'est un milieu qui traite ses membres avec équité et justice, qui répond à leurs besoins essentiels et qui donne à chacun et chacune des chances égales de réaliser leur potentiel¹². C'est aussi la recherche juste de l'accessibilité de tous quel que soit leur lieu de résidence, ainsi que leurs conditions économiques, sociales et physiques.

Ce que la Ville veut faire

Favoriser l'intégration en accordant une attention particulière à ceux et celles qui sont généralement absents ou exclus pour des raisons hors de leur volonté.

De quelle façon

Identifier les absents ou exclus parmi les familles les plus vulnérables et trouver des moyens de mieux les intégrer à la communauté.

Encourager la participation citoyenne en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables et en s'assurant d'inclure leur participation au processus de décision municipale.

Poser un diagnostic des contraintes reliées à l'accessibilité aux services et aux ressources dans chacun des villages urbains.

Élaborer une politique de développement social municipal qui visera, entre autres, l'intégration de toutes et de tous à la vie gatinoise.

¹² Trevor Hancock. *Des gens en santé dans des communautés en santé dans un monde en santé : un défi pour la santé publique au 21^e siècle*. Document préparé pour les Journées annuelles de santé publique, 1999, 40 p.



« Améliorer »

Les axes d'intervention municipale

Dans le langage mathématique, un axe est une ligne idéale autour de laquelle s'effectue un mouvement de rotation. Pour une municipalité, quand il s'agit de politique familiale, les choses ne sont pas très différentes, en fait. L'axe des familles devient une ligne que l'on trace pour s'assurer que les décisions prises autour de celles-ci le soient en fonction de la progression vers un idéal de vie pour tous. Ainsi, les axes d'intervention que la Ville prévoit au regard de la famille ont pour but d'améliorer le bien-être des familles gatinoises et de penser la ville en fonction des familles.

le bien-être des familles gatinoises »



Premier axe d'intervention **1** La sécurité

Ce que la Ville veut faire

Améliorer la sécurité des personnes et des lieux ainsi que le sentiment de sécurité afin d'offrir aux familles des milieux de vie agréable pour permettre l'épanouissement de tous leurs membres.

De quelle façon

Aménager des lieux publics adaptés aux besoins des personnes en matière de sécurité.

Associer les femmes et les personnes âgées à l'aménagement de lieux publics adaptés aux besoins des personnes en matière de sécurité.

Mettre en commun l'expertise des familles, des acteurs municipaux, communautaires et publics concernant la question de la sécurité urbaine.

Maintenir des liens de proximité entre le service de police et la population (comité de citoyens bénévoles, vélo patrouille, etc.).

Encourager la population à s'approprier les lieux publics afin de les rendre plus sécuritaires.

Diminuer les incivilités physiques et sociales¹³ dans les espaces publics et privés.

Informar la population des mesures favorisant la sécurité des biens et des personnes.

Encourager la population à adopter des comportements sécuritaires par des programmes de préventions de la criminalité.

¹³ De manière générale, on appelle incivilités physiques des graffitis, du vandalisme, des déchets laissés par terre et on inclut dans la catégorie des incivilités sociales la présence de bandes de jeunes bruyants, la consommation d'alcool dans la rue ou dans les parcs, les gens qui crient tard le soir dans la rue, etc.

Dans une ville idéale...

*« J'aimerais ne pas avoir peur de sortir le soir, pour aller prendre l'autobus. »
(Groupe jeunesse)*

*« Mes enfants pourraient jouer dehors seuls en toute sécurité. »
(Groupe famille)*

*« On pourrait circuler l'hiver sur des trottoirs déneigés sans avoir peur de tomber. »
(Groupe 50 ans et plus)*

Collaborer pour...

*« Que tout le monde ait accès à des logements abordables et de qualité. »
(Groupe jeunesse)*

*« Que nous puissions construire un logement parental pour mon père et ma mère. »
(Groupe famille)*

*« Qu'on adapte les logements pour les personnes à mobilité réduite afin que nous puissions vivre dans nos maisons le plus longtemps possible. »
(Groupe 50 ans et plus)*



Deuxième axe d'intervention

2

L'habitation

Ce que la Ville veut faire

Permettre aux familles d'avoir accès à des habitations abordables et de qualité en collaborant avec les diverses organisations actives sur son territoire, de même qu'avec les différents ordres de gouvernement.

De quelle façon

Encourager l'aménagement de logements adaptés aux besoins et aux réalités des familles.

Encourager l'adaptation des habitations pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite en maintenant la concertation, entre autres, avec la Société d'habitation du Québec.

Améliorer l'accès universel aux bâtiments commerciaux et publics pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Favoriser l'accès à un logement de qualité ou à une propriété privée pour les familles.

Appliquer un contrôle de la qualité des logements en s'assurant que des mécanismes d'inspections sont mis en place pour favoriser la salubrité et respecter les normes établies.

Encourager la construction de différents types d'habitation dans les villages urbains afin d'éviter la concentration de secteurs pauvres d'un côté et riches de l'autre; favoriser la présence de plusieurs générations dans tous les quartiers.



Troisième axe d'intervention L'environnement et la santé

Ce que la Ville veut faire

Agir sur la qualité de l'environnement et contribuer au mieux-être physique et mental des familles.

De quelle façon

Préserver les boisés et espaces verts en milieu urbain et rural.

Minimiser la coupe d'arbres lors de l'aménagement de nouveaux projets résidentiels et encourager la foresterie urbaine.

Aménager équitablement des parcs et des espaces verts sur l'ensemble du territoire en tenant compte des besoins des générations présentes et futures.

Contrôler les sources de pollution de l'air, de l'eau et du sol.

Ce qui fait ma qualité de vie...

« C'est la beauté de la ville, on veut de l'art partout. »
(Groupe jeunesse)

« C'est de vivre dans un environnement sans fumée afin de préserver ma santé et celle de ma famille. »
(Groupe famille)

« C'est la proximité de la nature, le parc de la Gatineau. »
(Groupe 50 ans et plus)

Assurer un environnement de qualité, de façon durable, en incitant la population à réutiliser, récupérer et recycler davantage.

Améliorer la qualité de vie en misant sur la réduction du bruit.

Favoriser l'accessibilité aux rivières et l'aménagement public des rives pour les familles.

Renforcer l'identité et la fierté de la communauté en soutenant les initiatives du milieu qui visent à améliorer la qualité de vie des familles (parcs, jardins, animations, activités culturelles, etc.).

Inciter les décideurs de différents milieux (santé, éducation, gens d'affaires, etc.) à collaborer avec la Ville à la réalisation de projets favorables à la santé des familles.

Encourager la pratique de l'activité physique par tous les membres de la famille pour contrer la sédentarité et favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.

Favoriser l'accès à des aliments sains à l'intérieur des infrastructures municipales, sportives et communautaires fréquentées par les familles.

Soutenir les initiatives du milieu qui donnent accès à des aliments sains, tels que les jardins communautaires, les marchés publics, etc.



Quatrième axe d'intervention Les loisirs, le sport et la culture

4



Ce que la Ville veut faire

Accroître la participation des familles aux activités de loisir, de sport et de culture, quelles que soient leur condition économique, sociale, physique et culturelle et leur répartition sur le territoire afin qu'elles acquièrent et conservent une bonne santé physique et mentale.

De quelle façon

Adapter l'offre de services en loisir, en sport et en culture en tenant compte de la réalité, des besoins et des contraintes de temps de tous les membres de la famille.

Faire mieux connaître les ressources et services aux familles ainsi qu'aux intervenants de tous les secteurs par des moyens de communication adaptés et diversifiés.

Revoir l'offre de services et les coûts reliés aux activités de loisir, de sport et de culture en fonction des réalités des familles.

Développer, dès la petite enfance, le goût pour la culture en général en favorisant l'accès aux loisirs culturels et aux différents lieux de diffusion et en accordant une attention particulière aux familles plus vulnérables.

Permettre l'autonomie de tous les membres de la famille dans leur participation aux activités sportives, culturelles et de loisir en offrant des services de proximité et en développant le partenariat avec la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour favoriser un meilleur accès aux infrastructures et aux espaces verts.

Diminuer les barrières physiques aux infrastructures sportives et culturelles pour les personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.

Amorcer une réflexion pour évaluer la possibilité d'aménager des centres communautaires de loisirs dans les villages urbains.

Soutenir les organismes du milieu pour qu'ils puissent offrir aux familles des services accessibles en matière de sports, de loisirs et de culture.

Dans une ville idéale...

*« Il y a davantage de loisirs et d'activités gratuits. »
(Groupe jeunesse)*

*« Considérant que j'en ai la garde partagée, il est possible de pouvoir inscrire ma fille à des activités une semaine sur deux sans qu'elle soit pénalisée. »
(Groupe famille)*

*« Les loisirs sont adaptés en fonction des intérêts de chaque groupe d'âge, et nous avons la chance de faire davantage de loisirs en famille. »
(Groupe 50 ans et plus)*

5

Cinquième axe d'intervention Le transport



Ce que la Ville veut faire

Faciliter les déplacements des familles en diversifiant les modes de transport.

De quelle façon

Encourager le déplacement des familles au moyen de modes de transport tel que le covoiturage, le partage d'automobile, le vélo, la marche ou le transport en commun.

Aménager le territoire de façon sécuritaire et développer les services de proximité dans les villages urbains pour encourager l'activité physique des familles et accroître leur autonomie.

En collaboration avec la STO, adapter les circuits de transport en commun en prévoyant des arrêts à proximité des services et des centres d'activités sportives, culturelles et communautaires.

En collaboration avec la STO, améliorer l'accessibilité financière au transport en commun en établissant une tarification familiale.

Adapter la nouvelle flotte de transport en commun pour répondre aux besoins des familles et des personnes à mobilité réduite ou en perte d'autonomie.

Ajuster l'horaire et la fréquence du transport en commun en tenant compte des besoins de tous les membres de la famille et de l'ensemble du territoire.





Dans une ville idéale...

*Le service de transport en commun serait plus fréquent le soir et les fins de semaine. »
(Groupe jeunesse)*

*« On reconnaît l'importance d'un transport en commun adapté pour les parents qui transportent des poussettes. »
(Groupe famille)*

*« C'est de pouvoir bénéficier d'un transport en commun plus accessible financièrement ainsi que d'un transport adapté pour les malades et les personnes à mobilité réduite. »
(Groupe 50 ans et plus)*



Mise en œuvre

Pour être pleinement appliquée, toute politique municipale doit pouvoir compter sur la volonté de tous : les élus, le personnel municipal, les représentantes et représentants d'organismes, d'établissements et du secteur privé. Cette politique doit aussi s'accompagner d'un plan de mise en œuvre qui précisera comment, à la Ville de Gatineau, nous entendons ancrer notre quête de l'idéal dans la réalité des familles et les aspects de la vie collective qui les concernent.

La Ville veillera à ce qu'un conseiller ou qu'une conseillère municipale soit porteur des dossiers liés à la famille tout en appuyant les initiatives du milieu et des familles elles-mêmes. La Ville a confié au Module de la culture et des loisirs la responsabilité première, dans le respect des valeurs énoncées, de mettre en œuvre la politique familiale au cœur de l'Administration municipale, et de la faire connaître auprès des organismes du milieu ainsi que des familles. Le Module sera ainsi responsable du suivi de la politique en concertation avec l'ensemble des services municipaux concernés et les organismes du milieu. Il verra à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation des plans d'action. Au total, trois plans d'action triennaux seront réalisés sur une période de dix ans. Les objectifs seront intégrés aux plans d'activités des différents modules et services de l'Administration municipale. Les actions seront évaluées et mises à jour annuellement. Au besoin, la politique sera adaptée à l'évolution du contexte.

L'application de la politique requiert une connaissance renouvelée des familles de Gatineau en tenant compte des différentes réalités vécues par celles-ci, des grands défis qu'elles ont à relever et de la nature changeante de leurs besoins au fil du temps. Elle exige d'intégrer toutes ces connaissances à l'ensemble des activités municipales pertinentes, tant dans la planification (plans, politiques, stratégies et programmes) que dans les opérations (activités, équipements, etc.).

Pour remplir ce mandat, le Module de la culture et des loisirs travaillera de concert avec la Commission Gatineau, Ville en santé qui fera fonction de comité de concertation afin de rédiger, de mettre en œuvre et d'évaluer les plans d'action. Il faudra éveiller les acteurs locaux et régionaux à l'importance d'agir ensemble à la réalisation des grands objectifs liés à la famille. Bon nombre d'entre eux le sont déjà : la Ville de Gatineau, il est vrai, commence à se trouver des airs de famille avec tous les acteurs intéressés à améliorer la vie des familles.

Conclusion

Appliquer, intégrer, soutenir, appuyer, encourager, tels sont les verbes qu'entend conjuguer la Ville de Gatineau pour tendre vers un idéal pour la famille durant la prochaine décennie.

Vivre à Gatineau, c'est déjà bénéficier d'un cadre de vie sain, à proximité de nombreux services, entouré de gens dynamiques. La politique familiale viendra assurer que non seulement ces qualités sont maintenues dans l'avenir, mais aussi que toutes les ressources disponibles sont mises à contribution pour accroître encore ce bien-être et, surtout, mieux le garantir à tous les âges et à tous les stades de la vie des familles.

Vers un idéal pour la famille – voilà un volet important du projet de société qui s'esquisse au fur et à mesure que la Ville de Gatineau se dote des instruments pour bâtir son avenir. Et, comme l'avenir commence aujourd'hui...

Toute la famille est invitée à participer!

Remerciements

Une politique familiale ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et la passion de nombreuses personnes. Celle de la Ville de Gatineau n'échappe pas à la règle, et nous tenons à remercier chaleureusement les jeunes, les familles, les personnes âgées de 50 ans et plus, les partenaires et le personnel municipal qui n'ont ménagé ni les efforts ni les heures pour contribuer, chacun à leur façon, à son élaboration.

Un merci particulier à M. le maire Yves Ducharme, à madame Denise Laferrière et à monsieur Paul Morin respectivement présidente et vice-président du Comité de la famille. Merci aussi aux membres du conseil municipal pour leur soutien constant. Merci à tous ceux et celles qui ont offert leur appui financier : le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, la Table des aînés et des retraités de l'Outaouais, la Conférence régionale des élus et l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Merci enfin à plusieurs autres partenaires qui ont contribué par leur expertise à certaines étapes de la démarche. Il nous est impossible de les nommer tous, mais chacun des collaborateurs et des collaboratrices doit savoir que nous sommes reconnaissants de tout l'appui reçu dans notre démarche.

Direction du Module

Louis-Paul Guindon, directeur du Module de la culture et des loisirs

Coordination de la politique

Agathe Lalande, responsable de l'élaboration de la politique familiale

Coordination de la recherche et de la production

Anick Fortin, chargée de projet

Coordination scientifique

Geneviève Tardif, Université du Québec en Outaouais

Expertise scientifique

Caroline Andrew, Université d'Ottawa
Denyse Côté, Université du Québec en Outaouais

Coordination du Comité des 50 ans et plus

Linda Sabourin, chargée de projet de la Commission Gatineau, Ville en santé

Coordination du Comité jeunesse

Louis D'Amour, coordonnateur de la Commission jeunesse

Soutien technique

Josiane Cossette et Serge Gauthier

Secrétariat

Lyne Desjardins
Jacinthe Laberge

Merci à nos partenaires!

Académie des retraités de l'Outaouais
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais
Alternative Outaouais
Association des centres de la petite enfance
Avenue des jeunes
Carrefour action municipale famille
Centre des aînés de Gatineau
Centres de services de la Ville de Gatineau
Commission Gatineau, Ville en santé
Commission jeunesse
Conférence régionale des élus
École secondaire de l'Île
Habitations partagées de l'Outaouais urbain
Les CLSC de Gatineau, Hull et Aylmer
Les commissions scolaires de Gatineau
Les services municipaux de la Ville de Gatineau
Maisons de la famille de Gatineau, Alcide-Clément et Vallée-de-la-Lièvre
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
Ministère de la Sécurité publique du Québec
Réseau québécois de Villes et Villages en santé
Société de transport de l'Outaouais
Table des aînés et des retraités de l'Outaouais
Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais

Communications

Sophie Godbout

Rédaction

Christiane Melançon

Révision

Michel Bédard

Direction artistique

Louise Mercier

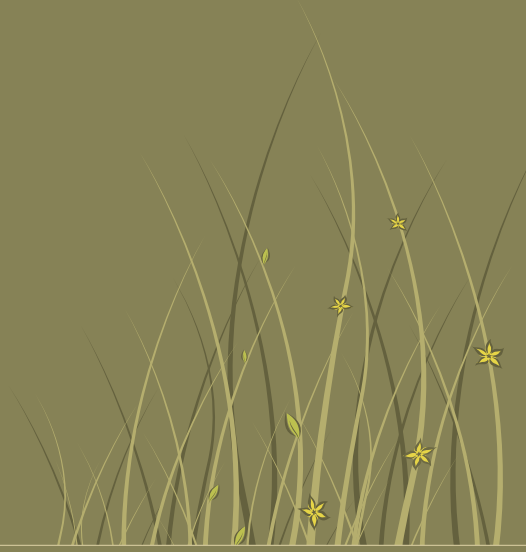
Photographie

Sylvain Marier

Conception graphique

Trinergie Communication





www.ville.gatineau.qc.ca/politiquefamiliale